



# Terres et cultures solidaires

*Alé si tous les gars du monde...*

Le 23 Aout 2024

Chères Marraines, Chers Parrains,

Nous vous remercions pour le soutien apporté aux enfants, étudiants des différentes écoles, collèges, lycées de la région de Fimela. Sans votre engagement, cette mission ne pourrait perdurer.

Chaque année nous sommes émus de voir tous ces enfants parrainés - et pour certains depuis de nombreuses années –prendre leur envol et ainsi accéder à des études universitaires. Certains d’entre eux, qui ont vécu de véritables traumatismes petits, ont pu, par exemple, réussir leur BEFEM.

Ce sont toutes ces avancées, ces succès qui nous rendent fiers de pouvoir compter sur votre aide, car sans vous tous rien ne serait possible.

Nous avons aujourd’hui plusieurs étudiants sur Dakar, Ziguinchor ou Kolda. Il faut savoir que les affectations, tant pour le cursus scolaire que dans le choix de l’université, sont faites par les services de l’état. Les jeunes étudiants ne peuvent donc que suivre l’affectation proposée, ce qui pose de nombreux problèmes pour les familles qui doivent rapidement trouver des solutions et notamment pour les hébergements. Aussi faute de moyens, de nombreux jeunes arrêtent leurs études.

Nous avons fait une estimation avec deux marraines qui accompagnent des étudiants à l’université. Avec l’aide des familles il est nécessaire aujourd’hui de leur verser la somme de 35 000Fcf par mois soit environ 55€.

Nous avons conscience que de nombreux parrains et marraines sont dans l’incapacité d’aller au-delà de la somme initiale versée pour le parrainage. Néanmoins nous nous faisons le porte-parole d’un groupe de parrains/marraines en lançant une suggestion pour la prochaine année scolaire 2024/2025, car plusieurs d’entre vous nous demandent comment aider un peu plus :

Les études supérieures coûtent 50€/mois **minimum** par étudiant (30€ pour le logement et 20€ pour la nourriture). En début d’année, il convient d’ajouter les frais d’inscription, le transport et les livres, ce qui représente 80€.

Aussi, si vous voulez faire un don que vous ajouterez à votre parrainage, il sera versé dans une « cagnotte étudiants » répartie équitablement, dont le montant sera d’une grande aide pour eux et leur famille. Cela permettra à ces étudiants de continuer à voler vers leur projet professionnel.

Nous soulignons le fait que tout parrain ou marraine peut faire un don pour alimenter cette cagnotte pour accompagner ces étudiants en études supérieures. L’idée est que toute la communauté des parrains et marraines puisse se mobiliser pour optimiser les études du plus grand nombre. Un immense merci à vous tous.

Avec les parrainages, nous continuons bien entendu de souscrire des mutuelles santé pour les enfants et deux personnes de leur entourage proche (parents et/ou tuteurs). A ce sujet le nouveau

**Adresse postale**  
Terres et Cultures Solidaires  
chez Mme Dominique Morel  
7 rue Saint Exupéry  
F - 69600 Oullins

[Terresetculturessolidaires@gmail.com](mailto:Terresetculturessolidaires@gmail.com)

[www.terresetculturessolidaires.fr](http://www.terresetculturessolidaires.fr)

tél. 06 70 53 82 78 / 06 86 71 75 35

Siège social  
Maison Bertly Albrecht  
Association TCS  
33 place Jules Grandclément  
F – 69100 Villeurbanne



# Terres et cultures solidaires

*Alé si tous les gars du monde...*

Le 23 Aout 2024

Président est en train de réformer l'accès aux soins médicaux, mais pour le moment nous n'avons pas encore tous les détails

Comme en France, les prix des matières premières ont explosé, ce qui bien entendu n'arrange pas les choses mais heureusement la pluie en cette période d'hivernage est au rendez-vous ce qui présage des meilleures récoltes que l'an passé pour les familles !

En vous rendant sur notre site <https://www.terresetculturessolidaires.fr/nos-actions/parrainage/> vous découvrirez plus concrètement les actions menées tout au long de l'année par nos équipes en France, en Belgique et au Sénégal.

Petit rappel :

**PARRAINAGE par ENFANT 82 € + ADHESION ANNUELLE TCS 15€ (obligatoire pour bénéficiaire de la réduction d'impôt) = 97 €**

**Possibilité de faire un don supplémentaire pour aider des étudiants parrainés pour l'université et les études supérieures comme indiqué précédemment et sur le bulletin d'adhésion en PJ.**

(Article 200 du CGI français, 66% de réduction d'impôt sur le revenu du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable)

Par souci d'organisation et de respect des délais d'inscription scolaire, merci de nous renvoyer votre bulletin de parrainage et d'effectuer votre règlement **au plus tard le 7 SEPTEMBRE 2024 en privilégiant le virement bancaire** (RIB sur le bulletin de parrainage).

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'arrêter à tout moment votre soutien. Si tel était le cas, et afin de ne pas porter préjudice à la scolarité de l'enfant, **merci de nous en informer le plus rapidement possible (par mail ou par courrier).**

Cette année Chantal et Boura ne pourront aller au Sénégal que début 2025 ce qui va demander un soutien encore plus important aux intervenants là-bas comme Fatoumata, Yandé, Fadel... nous pouvons les remercier très chaleureusement pour leurs présences et engagements fidèles et efficaces.

Depuis 11 ans TCS œuvre à sa juste mesure et nous vous remercions à nouveau pour votre engagement. Toutes ces actions diverses menées sont possibles, réalisables grâce à votre confiance, fidélité et générosité.

Bonne fin d'été à tous et à bientôt !

Pour l'équipe Parrainage Caroline de Meeûs  
Vice- Présidente de Terres et Cultures Solidaires

Adresse postale  
Terres et Cultures Solidaires  
chez Mme Dominique Morel  
7 rue Saint Exupéry  
F - 69600 Oullins

[Terresetculturessolidaires@gmail.com](mailto:Terresetculturessolidaires@gmail.com)

[www.terresetculturessolidaires.fr](http://www.terresetculturessolidaires.fr)

tél. 06 70 53 82 78 / 06 86 71 75 35

Siège social  
Maison Bertly Albrecht  
Association TCS  
33 place Jules Grandclément  
F – 69100 Villeurbanne